

Certificat de Qualification Professionnelle

Animateur de Loisir Sportif

option Jeux sportifs et Jeux d'opposition (JSJO)

Objectifs

- Acquérir les compétences nécessaires à l'animation d'activités sportives
- Assurer les fonctions d'animateur de loisir sportif
- Obtenir une première qualification
- Exercer contre rémunération de façon occasionnelle ou saisonnière

Organisation pédagogique

- Nombre d'heures total en centre : 146 heures
- Stage en entreprise : 100 heures

Tarif et financement

- **Salariés** : 10€ de l'heure, soit un total de 1460 €
- **Financeurs possibles** : Pôle emploi ; Missions locales ; OPCA des branches sport et animation : AGEFOS PME et OPCALIA, notamment dans le cadre du dispositif Emploi avenir

Conditions d'inscription

- Etre âgé de 18 ans minimum
- Etre titulaire du PSC1 ou équivalence
- Présenter un certificat médical datant de moins de 3 mois de non contre-indication à la pratique et l'animation sportive
- Présenter une attestation de pratique régulière d'activités sportives de loisir ou de performance dans une même famille d'activités et d'une durée minimale de 140 heures dans les 3 dernières années qui précèdent l'inscription

Lieu de formation

- La formation se déroulera dans les locaux de FLASH FORMATION

Dates de formation

- Date limite de dépôt des dossiers : jeudi 23 mars
- Date des tests de sélection : mercredi 29 mars
- Positionnement et début de la formation : lundi 3 avril

